HAL
open science

Les années 68 et la construction d'une mémoire ouvrière : questions sur les sources orales

Vincent Porhel

To cite this version:

Vincent Porhel. Les années 68 et la construction d'une mémoire ouvrière : questions sur les sources orales. Vincent Flauraud, Nathalie Ponsard. (dir), Histoire et mémoire des mouvements syndicaux au XXe siècle. Enjeux et héritage, Editions Nancy, 2013., L'Arbre bleu, pp.183-200, 2013, 979-10-90129-07-8. hal-01373712

HAL Id: hal-01373712

https://hal.science/hal-01373712v1

Submitted on 30 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent Porhel

Les années 68 et la construction d'une mémoire ouvrière : questions sur les sources orales

L'utilisation des sources orales garde pour l'historien un parfum particulier. Peut-être parce que ces sources ne sont pas totalement intégrées au corpus officiel, l'historien ressent le besoin sinon de se justifier du moins d'expliciter sa méthode. De la définition de la source orale au statut du témoin, les écueils ne manquent pas pour apprécier une archive dont la relative nouveauté désarçonne encore nombre d'historiens du contemporain.L'objet de cet article est de souligner les ambigüités inhérentes aux problématiques de collecte des sources enappuyant sur les résultats d'études de terrains menées en Bretagne[1] puis à Lyon auprès de militants ouvriers et centré sur les années 68. Ce faisant il s'attachera – au risque du déterminisme – à bâtir les grandes lignes de la construction d'une mémoire syndicale appuyée sur les conflits sociaux.

1. Oralité et mémoire

Les sources orales sont des outils majeurs – pas les seuls – de la construction de la mémoire. Reste que ces sources, si elles ne sont plus réellement discutées dans le champ de l'histoire contemporaine,posent des problèmes méthodologiques qui imposent au chercheur d'exposer son protocole de recherche. Une exposition méthodologique dictée par le fait que l'historien crée alors lui-même de l'archive dont il garantit la crédibilité scientifique. De plus il est rare, que l'on puisseaboutir à une typologie, reflet d'une méthodologie éprouvée et transposable, le chercheur doit bien souvent obéir aux injonctions du terrain qui lui impose une forme de parcours de collecte spécifique influençantlecadre interprétatif de son étude.

La notion d' « histoire orale »a plusieurs significations, elle est un moment historiographique de 1950 à 1980 désignant une certaine histoire sociale anglo-

[1] Les résultats sont développés dans Vincent Porhel, *Ouvriers bretons: conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Presses Universitaires de Renne, 2008.

saxonne mais on dénomme plus généralementainsi une méthodologie consistant à faire appel aux témoignages. Les « archives sonores » sont des documents produits par les personnes dans l'exercice normal de leur fonction, les « archives orales » apportent une notion de patrimonialisation. Le « témoignage oral » sous-entend une campagne thématique d'entretiens à exploitation immédiate dans laquelle le témoignage est ponctuellement appelé en renfort d'une thèse ou d'une affirmation. Un rapport du conseil économique et social précise cette définition en insistant sur le délai qui s'écoule entre l'événement étudié et la collecte de la source orale distinguant ainsi le témoignage immédiat et le témoignage rétrospectif[2]. La locution « sources orales » reste consensuelle. La source orale se définit donc par son objet, son mode de collecte, son mode de questionnement et par son utilisation dans un cadre universitaire. Du témoignage à la source et à l'archive ; ces termes racontent le cheminement de l'étude scientifique.

Une source engagée

D'origine anglo-saxonne, l'histoire orale vise dans un premier temps à retranscrire les témoignages des élites, observateurs autorisés de leur époque, un travail initié en 1948 par Allan Nevins et Louis Starr autour de la « Columbia Oral History Office », puis dans un second temps, par l'école de Chicago qui sur un mode sociologique élabore un modèle d'enquête à base d'entretiens et d'histoires de vies avec de grandes figures comme Williams Thomas, Florian Znaniecki ou Robert Park. Ces deux écoles influencent largement les premiers pas de l'histoire orale en France en mettant en évidence des problématiques opposées toujours valables aujourd'hui : d'un côté une histoire orale « vue d'en haut » visant les existences significatives, fondée sur un protocole scientifique rigoureux (transcription du témoignage et validation par le témoin suivi d'un archivage) en étroite liaison avec l'archiviste, de l'autre, une histoire orale « vue d'en bas » axée sur les histoires de vies[3].

En Grande-Bretagne, que l'on peut considérer comme terre pionnière de l'histoire orale en Europe, se développe une histoire orale tournée vers les classes populaires perpétuant ainsi le marquage social de l'oralité. Dans la foulée de l'œuvre d'Edward

[2] *Les "Archives orales", rôle et statut,* Avis et rapports du Conseil économique et social, rapporteur Georgette Elgey, experts Agnès Callu et Hervé Lemoine, Les éditions des journaux officiels, 2001.

[3] L'une des œuvres les plus représentatives de ce courant demeure l'ouvrage d'Oscar Lewis, *TheChildren of Sánchez: Autobiography of a Mexicanfamily* , 1961 (trad. 1978).

Thompson, l'historiographie redécouvre le « pauvre » dans un contexte politique engagé autour de l'idée de rendre l'histoire au peuple. Les années 1968 marquent un développement accéléré de l'histoire orale qui s'étend en Europe que ce soit par Franco Ferratori en Italie qui reprend l'héritage de l'école de Chicago autour des histoires de vie ou par Luisa Passerinipar son étude sur les femmes des Brigades rouges. En Allemagne, l'histoire orale se développe sur la vague de la contestation de 1968 en prenant, là aussi, la forme d'une histoire sociale. Tout comme les scientifiques italiens, leurs homologues allemands – et au premier chef Alf Lüdtke - s'appuient sur l'histoire du quotidien traitée comme une histoire engagée.

Depuis un certain nombre d'années une profonde réflexion sur les sources orales et leur utilisation habite également l'historiographie française avec un décalage qui a permis d'évoquer une spécificité française de l'histoire orale[4] liée à l'emprise durable du positivisme sur l'historiographie nationale. C'est bien l'affirmation d'une histoire compréhensive et les premiers travaux sur la mémoire[5] qui ouvre la porte de l'histoire aux sources orales. En 1980, la sociologue Dominique Schnapper théorise la pratique des sources orales dans le cadre de son enquête sociologique sur la sécurité sociale[6]. En 1992, Danièle Voldman[7]dans le cadre de l'Institut d'Histoire du Temps Présent publie une synthèse qui formaliseles bases d'une école historique française des sources orales. Enfin Florence Descamps, au travers de son expérience au Comité pour l'histoire économique et financière de la France, produit une somme qui fait toujours autorité[8]. On peut maintenant soutenirque la mise en œuvre d'un appareillage méthodologique complet et cohérent fait des sources orales en histoire une réalité que peu contestent encore. Des questions faisant débats demeurent autour notamment des interactions entre intervieweurs et interviewés, de l'archivage des témoignages, de l'articulation avec les autres sources de l'histoire et de leur utilisation au sein du récit historique. Mais la dimension la plus discutée, car elle interroge l'épistémologie même de l'histoire, demeure le recours à la parole, à la mémoire et donc au témoin qui en est l'émetteur et le réceptacle.

---

[4] Michel Trebitsch, « Du mythe à l'historiographie » dans Danièle Voldman (dir) *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les cahiers de l'IHTP, n°21, novembre 1992.

[5] Philippe Joutard, *La légende des camisards. Une sensibilité au passé*, Gallimard, 1977.

[6] Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, Sophie Deswarte, Dominique Pasquier, *Histoire orale ou archive orale ? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la sécurité sociale*, Association pour l'étude de la sécurité sociale, 1980.

[7] Danièle Voldman (dir) La bouche de la vérité ? *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992

[8] Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et la magnétophone*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

La question du témoin

Tout au long des années 1990, un contexte favorable aux témoignages individuels s'est développé au point que l'on soit entré, semble t-il, dans « l'ère du témoin[9]». Le « retour » du sujet en histoireimplique en effet que l'individu n'est plus surdéterminé par l'appartenance à la structure sociale mais met en place ses propres stratégies d'adaptation à l'événement en étant capable de restituer sa vérité dans le cadre d'un témoignage indépendant des influences collectives qui peuvent peser sur sa démarche. Dans cette acceptation, le témoin produisant consciemment de la mémoire, semble alors se poser en concurrent de l'historien dans la mesure où il prétend administrerlui-même la preuve de l'événement en rivalisant sur le terrain de la rationalité.Le récit mémoriel engagé, véhicule d'une conscience identitaire visant à conserver les mythes, interpelle donc la légitimité de l'historien à dire le vrai et tend à le renvoyer à son statut de citoyen tant les temporalités peuvent être amenées à se confondre au sein d'un même entretien.

Dans ce contexte le recours aux récits de viepermet de mettre en évidence une distinction entre histoire vécue et le récit qui en est fait. Ceux-cis'intègrent dans une pratique méthodologique aussi ancienne que le recours aux sources orales. En évoquant pour la première fois la notion de « récit de vie » dans une enquête du CORDES en 1976, Daniel Bertaux[10] a alors pour objectif d'établir une distinction avec l'histoire de vie anglo-saxonne. Le récit de vie se distingue ainsi de l'autobiographie que l'on peut formaliser comme un récit de vie complet écrit par une personne. Le récit de vie est pour le témoin un exercice de mémoire, il permet ainsi de créer les premiers liens entre l'intervieweur et l'interviewé dans un contexte apaisé. Le témoin est alors sûr de son fait et peut plus facilement se placer dans une démarche de véracité.Le récit de vie donne un statut au témoignage. Celui-ci n'est plus convoqué pour confirmer ou infirmer un point précis mais pour participer à l'élaboration du projet historiographique. Il constitue une source à part entière avec ses avantages, notamment la diversité et l'imprévisibilité de sa formulation, et ses inconvénients tel que la nécessité d'un long décryptage et la grande diversité des aspects évoqués souvent éloignés de la thématique du chercheur. Le récit de vie est

[9] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Hachette, 1998
[10] Daniel Bertaux, *Les récits de vie*, Nathan, 1997.

donc un récit où les possibles – participant des contraintes d'un passé - ont été relégués au profit d'une linéarité mémorielle. La pratique de l'entretien réactive donc cette linéarité et la réactualise. On ne se souvient qu'à partir du moment où le souvenir marque un enjeu dans le présent, voire que ce passé a connu une prolongation qui marque le témoin d'où la difficulté de se souvenir d'une situation incertaine. Au cœur de cette reconstruction domine la notion d'oubli, qui est la première marque d'une mémoire vivante et active et l'expression d'une rationalisation de la mémoire, le témoin réorganisant celle-ci pour donner un sens à ses parcours postérieurs.Ce faisant les récits de vie restituent, dans toute leur complexité, les itinéraires individuels.

2. Quelle mémoire syndicale à l'aune des sources orales ?

Interroger les mémoires ouvrières par le biais des récits de vieinvite l'historien à mettre en évidence les impensés d'une culture ouvrière, de questionner les effets de loupe ou les généralisations, de mesurer la prégnance des structures sur les représentations.Orientées sur la lecture de l'événement, les campagnes d'entretien qui servent de base à cet article font émerger naturellement deux dimensions majeures de la mémoire ouvrière : le champ du travail qui structure l'appartenance à un collectif et organise le quotidien et le conflit, événement et transgression du quotidien qui donne sens au récit.

Le travail et le métier

Le déroulementdu récit de vie de vie implique à des degrés divers l'évocation du métier, le témoin évoquant son passé s'appuie ainsi sur un espace vécue, sur des gestes cent fois répétés qui fonde la légitimité de son appartenance à un groupe laborieux soudé par la valeur du travail.

Un des aspects marquant par exemple de l'évocation par les témoins trente ans après du conflit des forges d'Hennebont(achevé en 1966) est l'insistance sur l'aspect technique du travail – le travail du feu notamment – qui fonde un sentiment d'appartenance à une branche particulière de l'industrie. La très forte intensité de main d'œuvre aux Forges - qui se traduit par un grand nombre de fonctions dans le processus d'élaboration du produit - impose en effet aux témoins de préciser leur

fonction au sein de l'usine afin de redéfinir un sentiment d'appartenance en soulignant la distance de la fonction exercée par rapport aux lamineurs. Cette distance peut-être spatiale (place dans l'usine, place dans l'atelier) ou bien de nature (proximité du feu). Ces évocations obligées laissent percer une fierté du travail, marquée par la confrontation avec la matière brute. A plusieurs occasions sont évoqués des accidents de travail sans dramaturgie particulière comme s'ils faisaient partie intégrante du quotidien d'usine. Ce faisant se dessine au sein des entretiens des hiérarchies viriles qui fondent l'appartenance au milieu ouvrier.

Ces références constantes à la pratique du travail aux Forges peuvent apparaître comme hors de la problématique de l'enquête centrée sur l'évocation du conflit social. Mais,d'une part,elles permettent de mesurer l'importance de la fonction, du métier dans les attitudes des uns et des autres à l'égard du conflit étudié ; d'autre part, elles permettent de mesurer la profondeur du sentiment d'appartenance à l'usine. Le flou des chronologies liées aux évolutions du métier permet également aux témoins d'éviter l'évocation du mouvement d'automation à l'œuvre au sein de l'entreprisequi fait perdre aux lamineurs une part de leur prestige lié à la proximité immédiate du feu et montre le souci de ces derniers de préserver une mémoire militante fondée sur une figuration héroïsée du travail. La création d'un écomusée en 1990 sur l'emplacement de l'usine participe également de la construction de cette mémoire du travail. Quoiqu'ils en disent – la fondatrice de l'écomusée défendant une mémoire concurrentede celle de nombre de forgerons – le musée leur permet de réactualiser leur mémoire et l'accent mis sur la dimension technique dans la collection du musée valide la centralité du travail dans les mémoires que l'on retrouve dans les entretiens.

Dans d'autre cas l'évocation du métier marque les oppositions au sein de l'usine, c'est le cas à la CSF-Thomsonà Brest qui fabrique des radars et où la compréhension de l'ensemble du processus de production permet aux techniciens de mener la contestation au sein de l'usine précisément construite sur la reconnaissance de leurs compétences professionnelles. Ici la source orale se fait volontiers nonchalante en postulant que l'interlocuteur ne comprendra rien aux subtilités de l'industrie électronique. Elle révèle en fait la place spécifique que les techniciens entendent occuper dans la mémoire du conflit. A l'inverse les entretiens d'ouvriers, attachés à leur poste de travail, évoquent, trente ans après, un quotidien de travail radicalement différent et en opposition de fait avec les techniciens qui

pointent en vestons alors que les ouvriers pointent en bleu. Cette opposition, révélée par les sources orales, ne paraît nulle part et notamment pas dans les sources écrites orientées vers la construction d'un mythe autogestionnaire autour de l'action mise en œuvre dans l'usine en mai-juin 1968.

L'absence de toute évocation du travail est également à interroger c'est le cas par exemple dans les abattoirs de volailles marqué par des conditions de travail extrêmement pesantes et des rémunérations dérisoires. Cette absence d'évocation caractérise les mémoires d'entreprises employant des OS pour lesquels la valeur du travail est très peu présente et l'attachement à l'usine quasi-nulle.

Le conflit

Aborder les années 68 par les sources orales c'est confronter le témoin au conflit social, pierre de touche de toutes mémoires syndicales. Le conflit – événement par essence – rassemble en effet tous les attendus de la geste syndicale : l'action collective, le discours, la commémoration. Il convoque une parole collective au cœur des rassemblements militants, il libère également une parole plus individualisée de l'acteur ou de l'actrice. Pour l'historien du contemporain, la source orale apparaît comme la voie d'accès privilégiée à la mémoire des luttes qu'elle permet d'aborder dans toute sa diversité et dans toutes ses contradictions.

Le conflit est d'abord le lieu de cristallisation de la mémoire collective de laquelle émane la puissance et l'unité de la mobilisation syndicale. Mais sa brièveté même est également une gêne pour l'élaboration d'une mémoire syndicale qui entend se projeter dans le temps long des luttes sociales.

Il est ainsi révélateur que, lors de la collecte de sources orales en 2001, une responsable syndicale de Saint-Brieuc ait spontanément relié deux événements: mai-juin 1968 dont elle connaissait les développements par le biais de son père lui-même responsable syndical pendant les événements et la réforme des 35 heures dont elle vivait alors la mise en œuvre. Ces deux événements, séparés de trente ans, avaient pour elle la même implication: l'entrée généralisée du syndicat dans les entreprises, rendue nécessaire par les réformes sociales. Ce témoignage, parmi tant d'autres, renvoie alors à une perception strictement sociale de l'événement 68 qui exclue de fait les autres dimensions - politiques et culturelles – devenues hégémoniques dans

la compréhension de l'événement tant médiatique que scolaire Ainsi un autre témoin syndicaliste de Brest, en clôture de son entretien, a cette phrase :

« Çà été une secousse bien plus forte que les autres, mais pas plus que çà, parce que les militants de mai/juin, ils étaient déjà là. C'était une belle page de l'histoire ouvrière mais je n'en fais pas un monument[11] ».

Une façon de retranscrire les événements de mai-juin dans une perspective syndicale inscrite dans le long terme du militantisme en leur ôtant toute valeur de mythe. Manière également de se distancier des commémorations cyclique de l'événement centrées sur la scène parisienne et sur la dimension proprement culturelle.

Les sources orales participent également à mettre en évidence des perceptions différenciées du conflit social inatteignables par le biais des sources écrite. Ancrées dans le présent elles peuvent amenées à mettre en valeur ou à minorer tel ou tel conflit. Ainsi à Hennebont hors de tous questionnements c'est un conflit de 1952 qui s'impose au cœur des récits au point où les dates se mêlent et où croyant parler de la fin des années 60 les témoins évoquent en fait des événements bien plus anciens mais autrement plus marquants. La grève de 1952 est ainsi l'exemple d'une mobilisation ouvrière qui, malgré la défaite finale, exalte une geste ouvrière faite de combativité et de solidarité alors que les années 60 ne sont que le strict constat d'une fermeture programmée rythmée par les fastidieuses manifestations de contestation qui ne laissent que peu de prises au récit. Les témoins réactualisent ainsi un événement au mépris de toute chronologie afin de mieux mettre en avant une identité ouvrière qu'ils revendiquent. Au Joint français à Saint Brieuc à l'inverse c'est un conflit postérieur qui disparaît occulté par la grande victoire de 1972. Une grève éclate en effet dans cette même usine en 1980 mené par la nouvelle génération militante. Très dure, minoritaire cette grève est un échec qui révèle les oppositions militantes au sein de l'usine. Elle met ainsi en exergue les limites d'une solidarité fantasmée et menace ainsi la prégnance du glorieux souvenir de la grève victorieuse de 1972 révélant ainsi à l'historien la fragilité des mémoires.

[11] Entretien Henri Didou, secrétaire départementale CFDT en 1968 du 18 février 1998.

Les sources orales permettent également d'enrichir le récit historique d'éléments oubliés par les médias et pourtant bien encore bien présent dans les mémoires des acteurs.Le risque pour le chercheur est alors d'être mis sous influence de là l'importance du croisement des sources. Ainsi aux abattoirs Doux de Pédernec dont les ouvriers et ouvrières se mettent en grève en décembre 1973un témoin fait part de la grande violence physique exercée par la direction sur les grévistes. Cette dimension est ignorée des autres témoins et des médias qui couvrent le conflit au jour le jour. Le premier réflexe doit être d'écarter cette affirmation en la mettant sur le compte d'une représentation de la dureté du conflit, trente ans après et de la volonté de le faire passer à soninterlocuteur comme témoignage individuelle d'un fait d'arme. Le fait que le témoin ne s'y attarde pas renforce cette conviction. Par acquis de conscience, cette anecdote est évoquéauprès des autres témoins. Tous, sauf un, déclarent ignorer cette dimension du conflit. Il faut cependant persévérer et mettre en évidence les rapprochements éventuels des deux entretiens en cause. On constate alors que seuls les acteurs du piquet de grève, tenu nuit et jour devant l'usine, évoquent ce fait. Une relecture attentive des autres sources, cette fois-ci centrée sur cet aspect, amène à réexaminer la violence des qualificatifs appliqués à la figure patronale par les ouvriers et ouvrières. Finalement, la découverte d'un journal de grève embryonnaire et ponctuel dans un dépôt d'archiverévèle la situation. Il fait état de provocations musclées du patron et de ses aides sur le piquet de grève très tôt le matin et de façon épisodique validant les dires des témoins. Tôt le matin, ni les responsables syndicaux, ni les membres des comités de soutien ne sont encore sur les lieux ; les provocations ne sont pas d'un niveau suffisant pour intéresser la presse ou laisser une trace durable dans les mémoires ouvrières (ce sont des bousculades ou des menaces orales) ; leur caractère ponctuel noie leur souvenir dans le flot des événements. Reste que cetapport participe à la reconstitution du conflit en général en dénotant une pratique patronale qui apporte un ton nouveau à l'atmosphère dans lequel se déroule le conflit lui-même et par là éclaire d'un nouveau jour le processus de décision sur le déroulement de la grève des acteurs épuisés par un harcèlement régulier.

Parfois les acteurs eux-mêmes minorent l'impact du conflit qui fait pourtant sens pour l'historien. C'est le cas par exemple des expériences autogestionnaires d'abattage sauvage à Pédernec. Que les acteurs d'un conflit social minorent la place tenue par l'autogestion peut avoir plusieurs significations : qu'ils ne se sont que faiblement

impliqués dans la mise en œuvre de cette pratique, qu'elle a été un échec durement ressenti encore trente ans après, que la complexité de sa mise en œuvre ou la difficulté de s'approprier l'arsenal idéologique lié à l'objet, renforcé par un désintérêt vis-à-vis de cet objet a, au fil des années, gommé l'événement des mémoires. Voilà donc posé un questionnement à l'égard d'une information portée en creux par une source orale. Ce questionnement est, dès lors, fécond quant à l'interrogation des autres sources. Qui a initié la démarche autogestionnaire dans le conflit ? Quel rôle cette démarche a-t-elle eu dans son déroulement ? Comment était perçue à l'époque l'idée autogestionnaire dans le cadre du conflit ? Qu'est devenue cette idée depuis ? Autant d'interrogations qui conduisent à questionner les archives traditionnelles. On constate alors que les opérations d'abattage ont été initiées par des militants des comités de soutien et plus ou moins imposées aux ouvriers en grève, que leur rôle dans un conflit, finalement perdu, n'a été qu'anecdotique malgré la surface médiatique. Que cette surface médiatique s'explique par la proximité d'un autre conflit, le conflit LIP à Besançon, qui influe sur les représentations des journalistes eux-mêmes, que la notion même d'autogestion est peu ou mal comprise par les différents intervenants, qu'elle perd enfin rapidement toute réalité au fil des années après l'abandon de la référence autogestionnaire par le syndicat concerné en 1983. Autant d'éléments qui participent, à partir de la source orale, à la reconstitution d'un événement et à sa mise en espace.

3. Paroles légitimes, paroles illégitimes : l'impensé de la mémoire

Face à la nécessité d'ancrer la source orale dans la légitimité historique est venue la tentation de classifier les témoins. En différenciant « grands témoins « et « petits témoins », le grand témoin étant « *Celui qui a construit son identité sur une action volontaire et consciemment interprétée*[12] », Danièle Voldman vise à faire accéder les sources orales à la dimension de sources écrites. Une telle différenciation est discutable et discutée, mais force est d'admettre la difficulté de s'en extraire. Florence Descamps en construisant une différenciation alternative et en évoquant, aux côtés des « petits » et des « grands », les « humbles » voire les « moyens »ne peut que reprendre cette classification initiale sans changer grand chose à un strict

[12] Danièle Voldman, « Définition et usage », *Les bouches de la vérité ?op.cité*, pages 37-41.

déterminisme socioprofessionnel. Ces propositions de classification vise à réactualiser les notions de sources d'en bas et de source d'en haut aussi vieilles que l'histoire orale. L'histoire orale « vu d'en bas » semble en effet le réceptacle de toutes les préventions y compris par les tenants de l'histoire orale. Il est vrai que les grandes enquêtes visent surtout les dirigeants, les leaders d'opinion qui disposent d'une vision périphérique sur la structure ainsi que sur l'événement, clé du crédit de la recherche en sources orales. Il n'en reste pas moins que cette histoire orale est confrontée à des problèmes spécifiques autrement plus délicats que l'histoire vue d'en bas, qui tiennent principalement à « la mise sous tutelle » de l'historien collecteur par le témoin habitué à la prise de décision et à la validité intangible de sa parole et de ses représentations.

Plutôt que d'évoquer grands et petits témoins, il apparaît plus pertinent de distinguer paroles légitimes et paroles illégitimes. Tous comme les identités ces cadres de paroles varient en fonction des situations et des individus, tels témoins reconnus comme légitimes dans le cadre d'une situation précise ne le seront pas dans une autre. Pourtant le statut du témoin subjuguera ces nuances dès lors qu'il est réputé important.Cette reconnaissance de la légitimité peut être intrinsèque au témoin interrogé d'où la difficulté d'aborder tel ou tel témoin ou bien lui être décerné par son entourage proche ou élargie. Elle dépend également de son mode d'appropriation de l'événement. Comme le souligne Renaud Dulong : « Etre témoin est moins avoir été spectateur d'un événement que de déclarer qu'on l'a vu[13] ». Certains acteurs ne peuvent pas,de par leur statut,ne pas avoir vu ou du moins ils ne peuvent pas ne pas analyser une situation dont pourtant ils n'ont pas été témoin, sans nécessairement le signaler à l'enquêteur, au risque de mettre en cause la linéarité de leur souvenir. L'illégitimité du cadre de parole renvoie souvent à une construction sociale liée au genre (une femme), à un statut social perçu comme dégradé (OS) ou parfois à une blessure mémorielle. Dans cette acceptation des dimensions de l'événement sont réputées, par les témoins eux-mêmes, comme inatteignables telle que la dimension politique du conflit ou la prise en compte des interactions entre les différents acteurs.

Cet écueil interroge le processus de recherche des témoins. L'origine des recherches tient en général en une liste de noms donnée par une institution locale : mairie, archives municipales, section syndicale. Dans ce cadre, les syndicalistes forment

[13] Renaud Dulong, *Le témoin oculaire*, édition EHESS, 1998.

souvent les gros bataillons de l'échantillon. La liste est d'ailleurs valorisée en fonction du nombre de représentants syndicaux y figurant. Pour les personnes qui nous fournissent cette liste, il va de soi que nos recherches visent à reconstituer les faits le plus exactement possible et on nous dirige donc spontanément vers les dépositaires reconnus de cette mémoire. Cette expertise reconnue se fonde essentiellement par la pratique du discours des témoins proposés et leur action passée perçu comme exemplaire. Les personnes n'ayant pas activement participé au mouvement ne sont même pas citées. La technique « boule de neige » tend à amplifier cet élitisme de la mémoire en suivant les réseaux syndicaux. Le danger est alors de demeurer au sein d'un cercle de connaissances ayant l'habitude d'échanger des nouvelles et donc de retrouver un discours, sinon formaté, du moins adouci par des représentations devenues collectives.

Dans ce cadre, les femmes sont souvent absentes car non reliées à un réseau de relations syndicales et marginalisées professionnellement par les représentations qui touchent à leur emploi. Les ouvrières, jeunes à l'époque des faits évoqués, changent souvent de nom après leur mariage rendant d'autant plus délicate une recherche de témoins. Ainsi sur 45 témoignages collectés en Bretagne, seuls quatre concernent spécifiquement une femmeproduit d'une démarche volontariste. L'immense majorité, concernent les hommes ou plus rarement des couples au sein desquels les femmessont le plus souvent cantonnées à l'écart, se contentant de loin en loin de quelques réactions au discours de leurconjoint. Chercher le genre c'est donctravailler sur l'impensé des sources, rechercher le non-dit, provoquer la parole et parfois arbitrer entre une parole masculine plus aisée et plus forte du fait d'une légitimité ancestrale et une parole féminine souvent plus hésitante et se cantonnant parfois dans la simple avalisation de l'événement vécu dès lors par procuration.

L'exemple des femmes de l'usine CSF de Brest met en évidence cette grande difficulté à faire émerger une parole féminine. Dans cette usine l'absence des femmes dans le déroulement du conflit interpelle alors qu'elles forment la moitié des effectifs de l'usine. A moins d'adhéreraux stéréotypes des femmes passives et déconnectées du réel, il a fallu s'extirper de la gangue communautaire pour accéder à une parole féminine autonome en l'occurrence en campant à l'entrée de l'usine afin de repérer une femme d'un âge adéquat. Dans le cadre lyonnais, les sources orales ont permis

Les sources orales ont également permis de dresser sinon une typologie du moins une esquisse des motivations militantes expliquant la distance entretenue par les militantes du PSU à l'égard d'une engagement proprement féministe à l'intérieur de ce parti réputé ouvert à ces problématiques. Beaucoup des militantes interrogées présentent des parcours professionnels hachés contrairement aux militants hommes souvent en posture de responsabilité dans leur cadre professionnel. De là des attentes militantes liées à leur progression professionnelle et pour certaines d'entre elles à la reconnaissance de leur emploi comme un travail régit par une convention collective. Autrement dit si la condition féminine les interpelle, ce n'est que progressivement qu'elles se tournent vers les arguments féministes. Ces évolutions sont le fruit de parcours personnels, révélés par les récits de vie, marqués par l'engagement syndical et politique au cours desquels la barrière des sexes devient de plus en plus prégnant sans pour autant être clairement énoncé par les témoins interrogées.

Ainsi l'un d'elle reste pendant 10 ans permanente de la CFDT. Son engagement au PSU lui permet selon ses dires de dépasser les rapports de subordination propre à l'action syndicale. Subordination à l'égard des patrons mais également à l'égard des hommes, elle souligne ainsi ses difficultés à affirmer sa légitimité dans un environnement syndical et masculin et constate avec dépit qu'elle est exclue de « l'échelle du singe » qui veut qu'une même personne gravisse les échelons des responsabilités syndicales en général un homme. Dans ce contexte le sens de sonengagement militant au PSU viseà atteindre la mixité au travail plus que de défendre la cause des femmes, combat qu'elle considère, trente ans après, comme légitime mais accessoire. Dans sa mémoire c'est un conflit en faveur d'ouvriers immigrés qui fait référence marque de sa capacité à mener un conflit indépendamment des stéréotypes affectés à son rôle de sexe. *A contrario* pour une autre témoin qui participe au combat féministe au sein du PSU, c'est la facilité de parole des hommes issus de l'université qui l'intimide alors qu'elle-même a connu une évolution professionnelle beaucoup plus heurtée, cette incapacité à affronter cette aisance doctrinale – souvent héritée - va l'amener à privilégier un engagement féminin où elle trouvera pense-t-elle un espace d'expression plus aisée.

A la lueur de ces parcours on mesureles pesanteurs portées par les militantes lyonnaises pour mettre en œuvre une action strictement féminine au sein du PSU du Rhône. Ce faisant les sources orales nous permettent de suivre les difficultés de faire

entendre une parole politique de la part des femmes dans un contexte de luttes des classes et de donner une place à la parole illégitime dans le cadre historique.

.

Conclusion

On le voit sources orales et mémoires du militantisme participent à dépeindre la réalité fugitive d'une identité ouvrière. Mais une identité multiple, morcelée parfois contradictoire qui impose au praticien de l'oralité une rigueur méthodologique afin de perpétuer sa source et l'ancrer dans l'archive. A ces conditions, les sources orales restent un outil privilégié pour mettre en récit l'immense richesse de la mémoire ouvrière.